

Rapport d'activité 2007 du SAP

SAP : an 3

En 2007 nous avons accueilli 25 nouveaux membres. Nous leur souhaitons la bienvenue et les félicitons pour leur courage, car il en faut pour passer par-dessus la peur et les pressions de la Poste qui nous diabolise aux yeux du personnel. En 2007 nous avons été très actifs sur le terrain et moins sur le plan juridique, ce qui a ménagé nos finances.

Nous avons multiplié les communiqués de presse et autres déclarations que vous trouverez sur notre site internet : www.sap-ch.org

Politique postale

Le 9 novembre le SAP a organisé une conférence de presse à Berne sur le thème du soi-disant déficit du Réseau postal. Nous avons réuni dans un comité 4 parlementaires de 4 partis différents (Meinrado Robbiani PDC TI, Josef Zisyadis POP VD, Hansjörg Hassler UDC GR, John Dupraz PRD GE) ainsi que M. Didier Lohri syndic de la commune de Bassins. Se fondant sur les déclarations de l'autorité de régulation postale PostReg, ainsi que sur les rapports des organes de contrôle (Fides KPMG, Wik-Consult), ce comité a posé plusieurs questions précises au CF Leuenberger. Dès que nous aurons ces réponses nous poursuivrons la procédure. Une plainte pénale pour faux dans les titres ou mauvais renseignements sur une société pourrait être envisagée. Il faut garder à l'esprit que cet alibi de déficit du réseau postal a été servi à discrétion par la direction de la poste lors de la fermeture de plus de 1000 bureaux de poste. Cet alibi a été également repris par le CF Leuenberger qui aura aussi à assumer les conséquences d'une éventuelle manipulation comptable de la Poste. Nous vous mettons en annexe une copie de presse de cette conférence.

Concernant l'ouverture du marché postal nous pensons que, bien qu'il n'ait pas assuré la survie du service public et empêché le démantèlement du réseau, le monopole doit subsister pour ne pas donner encore à la Poste un nouveau prétexte de démantèlement.

Un autre point où nous sommes intervenus c'est le bilan écologique de la Poste. Celle-ci se vante d'un bilan positif mais passe en silence sur le fait que sa consommation de carburant a augmenté. C'est les conséquences d'un transfert à contre-courant du rail à la route pour ses transports de marchandises.

Car Postal

En début d'année le Tribunal administratif fédéral a rejeté notre recours, et ainsi mis fin à 2 ans de procédures, contre l'externalisation de Car Postal. Il a simplement justifié sa décision sur le fait que la Poste n'avait pas rendu une décision attaquable. La Poste peut donc tranquillement violer la loi sans être inquiétée. Il lui suffit pour cela de ne pas rendre une décision attaquable. Belle justice !

Réseau et Vente

Le secteur Réseau et Vente nous occupera beaucoup en 2008. En 2007 le thème principal fut Ymago. Ce projet catastrophique pour le personnel des offices de poste a été accepté par les 2 autres syndicats en contrepartie d'un plan social (comme d'habitude). Celui-ci oblige un employé à accepter un nouveau travail demandant un trajet de 2h30 par jour ! Cela a toute son importance car environ 260 responsables d'offices de poste qui descendent sous la journée complète de travail sont sans solutions.

Notre seule marge de manœuvre sera de nous engager pour que chaque minute de travail supplémentaire exécuté dans les offices de poste soit comptabilisée. Nos joignons en annexe un récapitulatif à utiliser à cet effet.

Personnel distributeur

Le personnel distributeur connaît en cette fin d'année 2 grands changements. Dans les bureaux de poste ils passent sous la responsabilité de Postmail. De plus ils ont vécu l'introduction définitive de Move-it. Pour l'instant nous n'avons pas reçu de plaintes particulières, mais la notion de performance n'a pas encore été introduite. Au vu des premiers résultats du temps de travail nous nous attendons à beaucoup de pression sur le personnel distributeur dans le courant 2008.

La fermeture des centres de tri (projet REMA) apporte aussi son lot d'incertitudes et d'angoisse pour le personnel concerné. Par exemple sur Lausanne il y aurait plus d'une centaine de collaborateurs pour qui aucune solution n'a été trouvée.

Caisse de pension

Le nouveau règlement de prévoyance est entré en application. Dernièrement il a été demandé aux collaborateurs de la Poste de se décider sur une des variantes d'épargne (cotisations). En général nous préconisons le statu quo.

Défense des membres et protection juridique

La défense des membres est le travail de base d'un syndicat. A ce titre nous sommes heureux d'avoir pu défendre efficacement les membres soumis à des tracasseries ou des ennuis de la part de l'employeur. Nous avons obtenus gain de cause, au moins partiellement, sur tous les cas (Focus, déplacement, licenciement). Nous ne le répèterons jamais assez : il faut se battre si l'on a le sentiment d'être victime d'une injustice. Il faut garder la tête haute et nous demander notre aide.

Nous avons constaté que la Poste été beaucoup plus respectueuse en face d'un avocat. C'est pourquoi nous conseillons toujours leur engagement à nos côtés dans des cas difficiles. Nous vous conseillons de souscrire une assurance de protection juridique auprès de la **Protakta** qui octroie un tarif de faveur pour nos membres (dès 145.- par année). Cela en vaut la peine. Contactez-nous si vous êtes intéressés.

Reconnaissance syndicale

La Poste continue à nous mettre des bâtons dans les roues et essaye d'empêcher notre expansion. Mais il en faut plus pour nous dissuader de nous défendre et défendre nos membres. Le dossier de préparation d'une plainte pour discrimination syndicale prend forme petit à petit. Mais l'argument principal de la reconnaissance sera le nombre de nos membres.

Recrutement

En 2006 nous avons eu plusieurs campagnes de recrutement. Avec nos amis du syndicat **SUD** et des membres du **MPS** nous avons effectué plusieurs tractages en Suisse romande (Genève, Fribourg, Lausanne, Daillens, canton de Neuchâtel). A chaque fois les collègues nous ont

réservé un très bon accueil, mais par peur (la stratégie de la Poste pour nous diaboliser est efficace) cet intérêt ne s'est concrétisé que par 30 nouvelles adhésions. Nous comptons sur vous. Vous voulez voir doubler notre nombre ? Alors que chacun trouve UN nouveau membre !

SAP, an 3, décembre 2007